Le Pass+ : la carte des jeunes

Dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine proposent un dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles : la carte Pass+.

Pass+, c'est quoi ?

Il s'agit d'une aide financière accordée aux jeunes, de leur entrée en 6e à leur majorité, pour favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles auprès d'organismes affiliés. 300 000 jeunes du territoire interdépartemental sont concernés.

- Aide financière de 80€ pour les activités sport et culture (100€ pour les élèves boursiers)
- Des bons plans : invitations, réductions, concerts…

Pass+, c'est pour qui ?

- Tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine, de l'entrée en 6e à la majorité.
- Les jeunes de 11-18 ans domiciliés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO…)

En quoi consiste l'aide financière du Département?

Le PASS+ comprend deux « porte-monnaie » électroniques :

- l'un pour la pratique d'activités culturelles,
- l'autre pour la pratique d'activités sportives.

Les jeunes, ou leurs familles, décident eux-mêmes de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60€ et 20€). Les boursiers bénéficient d'une aide de 100 € (80 € et 20 € à répartir entre la culture et le sport).

Ces activités peuvent être pratiquées indifféremment dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine auprès d'un réseau d'organismes affiliés au Pass+ commun aux deux Départements : associations sportives, MJC, cinémas, piscines, centres de loisirs, conservatoires…

Des bons plans

- Des places pour des rencontres sportives, réductions pour des concerts, invitations pour des visites guidées… profitez de bons plans proposés par le Département pour faciliter l'accès aux structures sportives et culturelles du territoire interdépartemental Hauts-de-Seine – Yvelines.

Comment obtenir la carte Pass+ ?

La procédure est entièrement dématérialisée. Connectez-vous sur passplus.fr

Pour vous inscrire, suivez les étapes suivantes :

- Créez votre compte sur passplus.fr,
- Un courriel avec votre identifiant vous sera adressé pour activer votre compte,
- Activez votre compte avec votre identifiant et votre mot de passe,
- Créez le profil de votre/vos enfant(s),
- Glissez/déposez vos documents dans le formulaire d'inscription :
    - document obligatoire : photo de l'enfant
    - document facultatif : notification de bourse 2021-2022

Chaque inscrit reçoit sa carte par courrier postal

Document(s)
Flyer Pass +